

SOMMAIRE

- INTRODUCTION.	1
- COMPTE-RENDU DE LA JOURNEE DEPARTEMENTALE DE L'ARCHEOLOGIE (Perpignan, Palais des Congrès, 8 juin 1985).	3
. Liste des participants.	3
. Discours d'ouverture de Jean ABELANET.	8
. Allocutions de André NICKELS,	10
Guy BARRUOL	12
Guy MALE.	13
. Rapport introductif au débat par Jean-Pierre COMPS.	15
. Discussion.	20
- PROGRAMME DES CONFERENCES DE L'ANNEE 1985-1986.	35
- LISTE DES OPERATIONS PREVUES DE NOVEMBRE 1985 à JUIN 1986.	36

INTRODUCTION

Ce numéro est consacré, pour l'essentiel, au compte-rendu de la journée départementale de l'archéologie qui s'est tenue le 8 juin 1985 au Palais des Congrès à PERPIGNAN.

Nous avons voulu ce compte-rendu aussi complet que possible : il n'y manque - et pour cause ! - que les diapositives illustrant les dernières découvertes et le commentaire de Jean ABELANET qui les accompagnait.

L'ensemble des interventions a été enregistré sur bande magnétique. Les allocutions du début ont été reproduites in extenso, ainsi que le rapport introductif au débat. Les discussions qui ont suivi ont été allégées des formules de politesse et des répétitions inhérentes au langage parlé. Pour plus de commodité, nous avons cependant conservé le style direct.

Le succès de cette manifestation, préparée pourtant avec des moyens modestes, a dépassé nos espérances - preuve qu'elle répondait à un besoin bien réel. 392 personnes y ont participé ou ont signé le texte appelant à y participer. Les élus ont répondu nombreux : outre M. Guy MALE, Sénateur, Président du Conseil Général, qui avait accepté de présider la réunion, six conseillers généraux l'ont honorée de leur présence et 18 communes étaient représentées, soit par leur maire, soit par un ou plusieurs conseillers municipaux. Les administrations "amies" étaient là aussi : Université, Service Départemental des Archives, Service Départemental d'Architecture, de même les plus hauts responsables de l'archéologie : Inspecteur Général de l'Archéologie, Directeur Régional des Antiquités et leurs homologues d'outre-Pyrénées. Enfin, étaient présents les représentants de 21 associations locales. Le premier objectif de cette manifestation qui était de mettre en contact les élus, le public et les archéologues a donc été atteint.

La discussion qui s'en est suivie a été riche et variée.

Les archéologues, dont le nombre et les travaux ont augmenté très nettement ces dernières années, ont fait part de leurs besoins.

Les élus, que leur fonction rend plus sensibles aux retombées économiques et qui souhaiteraient que la recherche se tourne vers leur commune ou leur canton ont mieux pris conscience des problèmes de disponibilité résultant du petit nombre de professionnels.

Ainsi, au-delà des optiques particulières, un consensus se dégage peu à peu qui permette de donner à l'archéologie départementale les structures dont elle a besoin :

- on peut espérer la mise en place à court terme d'un véritable dépôt archéologique à vocation départementale qui serait en même temps un centre de documentation et de travail ;

- un autre projet est sur le point d'aboutir à PORT VENDRES concernant un dépôt régional d'archéologie sous-marine ;

- la création de 2 postes d'archéologues départementaux a été mise à l'étude sous la responsabilité de l'Office Départemental de la Culture ;

- pour ce qui concerne les musées, plusieurs projets ont été formulés : musée de site à RUSCINO, musée de la mer à PORT VENDRES, musée micro-régional à ELNE.

On peut regretter que le musée départemental que nous appelons de nos vœux ne suscite pas jusqu'à présent beaucoup d'enthousiasme.

Cependant, tels qu'ils se présentent actuellement, ces divers projets constituent, comme nous l'espérons, les premières bases d'une politique départementale de l'archéologie.

On peut compter sur nous pour que ces premiers pas ne soient pas sans lendemain.

JOURNEE DEPARTEMENTALE DE L'ARCHEOLOGIE

(Perpignan, Palais des Congrès, 8 juin 1985)

Liste des signataires de l'appel et des participants.

A la tribune,

aux côtés de M. Guy MALE, Sénateur, Président du Conseil Général,
MM. Jean ABELANET, Président de l'Association Archéologique des P.O.,
Guy BARRUOL, Inspecteur Général de l'Archéologie,
Daniel BODIOT, Président de l'Université de PERPIGNAN,
Cyr DESCAMPS, Professeur à l'Université de PERPIGNAN,
André NICKELS, Directeur des Antiquités du Languedoc-Roussillon,
Mme Danielle PAGES, représentant le Député-Maire de PERPIGNAN.

Présents dans la salle ou excusés :

Mme Renée SOUÏH, Députée des Pyrénées-Orientales,
Mme Jacqueline ALDUY, Conseiller Général,
Mme AMELIE LES BAINS (excusée),
M. Claude BARATE, Conseiller Général PERPIGNAN (excusé),
Paul BLANC, Conseiller Général, SOURNIA,
Louis CAHO, Conseiller Général, PERPIGNAN (excusé),
Louis CASEILLES, Conseiller Général, TOULOUGES,
Pierre ESTEVE, Conseiller Général, SAINT PAUL DE FENOUILLET,
Mme Monique GRINARD, Conseiller Général, Côte Radieuse (excusée),
M. René MARQUES, Conseiller Général, SAINT LAURENT DE LA SALANQUE (excusé),
René OLIVE, Conseiller Général, THUIR,
Emile PARES, Conseiller Général, RIVESALTES,
Narcisse PLANAS, Conseiller Général, ELNE,
Jean REDE, Conseiller Général, BANYULS SUR MER (excusé),
Antoine SARDA, Conseiller Général, ESTAGEL (excusé),
Henri SICRE, Conseiller Général, CERET (excusé),

Henri SOLER, Conseiller Général, ILLE SUR TET (excusé),
Mmes, MM. Louis ABELANET, Conseiller Municipal, RIVESALTES,
Louis BAILLS, Maire de BÉLESTA,
Jean-Pierre BAUSSARD, Maire D'ENVEIGT,
Henri BERGER, Adjoint au Maire LE BOULOU,
Pierre CANTIER, Maire de PEYRESTORTES,
Roger CARRERE, Maire de CAMPOME,
François ESTER, Maire de SAILLAGOUSE,
Simon FERRE, Conseiller Municipal, VILLELONGUE DE LA SALANQUE,
Maryse FLORETTE, Adjoint au Maire, ILLE SUR TET,
Robert GAZAN, Maire de VILLELONGUE DELS MONTS,
Louis LLIBOUTRY, Adjoint au Maire, PERPIGNAN,
Jean-Marie PIERRE, Conseiller Municipal, LAROCHE DES ALBERES,
Louis PUIG, Maire de PONTEILLA,
Jacques PUIGNAN, Maire des CLUSES,
Michel RAMIREZ, Conseiller Municipal, PEYRESTORTES,
Liberté REIG, Conseiller Municipal, SALEILLES,
Pierre REYNAUD, Maire de SAINT LAURENT DE CERDANS,
Mary SANCHIZ, Conseiller Municipal, PONTEILLA,
Odette TRABY, Adjoint au Maire, ELNE,
Jean-Jacques VILA, Maire de PORT VENDRES.

Mmes, MM. Lucien BAYROU, Architecte, Service Département d'Architecture, PERPIGNAN,
Georgette BIROUSTE, Directrice du C.D.O.P., PERPIGNAN,
Pierre-Yves GENTY, Technicien, Direction Régionale des Antiquités,
Xavier GUTHERZ, Directeur-Adjoint des Antiquités,
Aurora MARTIN, Service Archéologique de la Province de GERONE,
Miquel LLONGUERAS CAMPANA, Chef du Service Archéologique de la Généralité de Catalogne,
Christophe PELLECUER, Conservateur des Fouilles, SETE,
Enriqueta PONS, Service Archéologique de la province de GERONE,
Luc POUJOL, Office Départemental de la Culture,
Philippe ROSSET, Directeur des Archives Départementales, PERPIGNAN,

Ramon TEN CARNE, Service Archéologique de la Généralité de Catalogne,
Philippe VALADE, Service des Affaires Culturelles au Conseil Général,
Alain VERNET, Chef du Service Départemental d'Architecture.

Mmes, M^l.
ADROGUER Armande, Enseignante, PERPIGNAN,
ADROGUER Gilbert, Enseignant, NEFIACH,
ADROGUER Jeanine, Enseignante, NEFIACH,
ALCOVER Danièle, Assistante Sociale, NARBONNE,
ALESSANDRI Patrice, Etudiant, TAILLET,
AMADIEU Marie-Thérèse, Enseignante,
CANET EN ROUSSILLON,
AHOURROUX Pierre, Viticulteur, LEZIGNAN,
ARAMENDY Maité, Aide Soignante, PERPIGNAN,
ARMANGAUD Roger, Représentant, ELNE,
AUBLANC Danielle, Documentaliste, PERPIGNAN,
AVIEL Pierrette, Enseignante, PERPIGNAN,
AYATS Alain, Etudiant, COLLIOURE,
BAILLS Henri, Enseignant, SALEILLES,
BANET Laure, Directrice d'Ecole, PERPIGNAN,
BARDE Joseph, Retraité, PERPIGNAN,
Amis D'ILLIBERIS,
Amis du vieux BAHU,
Amis du vieux CANET,
Association Culturelle de VILLEFRANCHE DU CONFLENT,
Association pour le Développement de l'Archéologie en LANGUEDOC ROUSSILLON,
Association pour le Développement de l'Archéologie Sous-Marine en LANGUEDOC ROUSSILLON,
Association PORT VENDRES d' Abord, Anciennes de PERPIGNAN,
Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Artistique et Historique Roussillonnais,
Association de Sauvegarde et Mise en valeur du Patrimoine Catalan,
Association de Sauvegarde du Patrimoine Historique et Archéologique de la Côte Vermeille,
Association des Vieilles Maisons Françaises, Atelier Archéologique de CABESTANY,
Centre d'Etudes et de Recherches Archéologiques Sous Marines, CONFLENT SPELEO CLUB,
Groupe de Recherches Archéologiques des Aspres et du Vallespir,

Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Cerdagne,
Groupe de Recherches Historiques et Archéologiques du Conflent,
Fédération des chantiers Rempart de l'Aude et du Roussillon,
Fondation Catalane,
Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées Orientales,
BARRERE Henriette, Enseignante, PERPIGNAN,
BASSO André, Fonctionnaire, LE PERTHUS,
BATLLE J., PERPIGNAN,
BELLUTEAU Georges, Fonctionnaire, CABESTANY,
BELLUTEAU Laurence, Etudiante, CABESTANY,
BELLVER Colette, Enseignante, PIA,
BENOIST GUY, Retraité, CASSAGNES,
BERLIC F., Etudiante, CANET EN ROUSSILLON,
BERNABEU Antoine, Employé S.N.C.F., CASES DE PENE,
BERNARD Hélène, Archéologue, MARSEILLE,
BERTRAND Jean, Enseignant, TROUILLAS,
BES Manolita, PERPIGNAN,
BLAIZE Marie, VINCA,
BLAIZE Louise, Etudiante, VINCA,
BLAIZE Yves, Enseignant, VINCA,
BLANGY Marie-Louise, Enseignante, RIUNOGUES,
BONET Gérard, Chercheur C.N.R.S., PEZILLA DE LA RIVIERE,
BONET Myriam, PORT VENDRES,
BONNET Maguy, retraitée, MONTESQUIEU,
BOURNET Alain, Informaticien, PERPIGNAN,
BOUSQUET Alain, Agriculteur, EYNE,
BOUSQUET Louis, Géomètre-Expert PERPIGNAN,
BRIEU Claire, Enseignante, SAINT CYPRIEN,
BRIQUEU Michel, Retraité, ARGELES SUR MER,
BRUGADA Christine, Secrétaire, PERPIGNAN,
BRULE Jean Paul, Lycéen, TROUILLAS,
BRUNET Francis, Douanier, ENVEIGI,
BRUZY Française, Secrétaire, SAINT CYPRIEN,
BURRUS Jean-François, Comptable, PERPIGNAN,
CABOT Emile, Retraité, ELNE,
CAMPMAJO Pierre, Technicien, MONTAURIOL,
CANDAOU Sylvie, Etudiante, ELNE,
CARBONELL Yvette, Professeur d'Université, CERET,
CARBONNE Jacques, Université, PERPIGNAN,
CARRERE Isabelle, Etudiante, TOULOUSE,
CARRERE Roger, commerçant, ELNE,
CASELLAS Laurent, Collégien, CABESTANY,
CASSAN Thierry, Collégien, CABESTANY,
CASSOU Alice, Secrétaire, PERPIGNAN,
CASTELLVI Georges, Etudiant, PERPIGNAN,

CATALA Francis, Médecin, VINCA,
 CAUCHOIS Philippe, Médecin, FONT ROMEU,
 CAZENOBRE Huguette, comptable bancaire,
 LE SOLER,
 CAZENOBRE Michel, Lycéen, LE SOLER,
 CHASTENET de Françoise, Peintre, PERPIGNAN,
 CHELE Annick, Université, PERPIGNAN,
 CHEVALIER Yves, Technicien DRASM PERPIGNAN,
 CHIARI Françoise, Enseignante, PERPIGNAN,
 CHIARI Julien, Lycéen, PERPIGNAN,
 CLAUSTRÉ Françoise, Chercheur C.N.R.-S.,
 FOURQUES,
 CLAUSTRÉS Georges, Archéologue, retraité,
 PERPIGNAN,
 COLL Henri, Enseignant, LE SOLER,
 COLLS Dali, Technicien, PERPIGNAN,
 COLOMINES Michel, Agent de Service,
 PERPIGNAN,
 COMBRADE, PERPIGNAN,
 COMES Lucien, Enseignant, SAINT CYPRIEN,
 COMES René, Retraité, SALSES,
 COMINOTTI Elian, Employé S.N.C.F., ELNE,
 CUMPS Jean-Pierre, Enseignant, PERPIGNAN,
 COMPS Mireille, Enseignante, PERPIGNAN,
 CONSTANT André, Lycéen, SAINT HIPPOLYTE,
 COSTE Marcel, Enseignant, TROUILLAS,
 COSTE FRANÇOISE, Enseignante,
 COSTE Roger, Enseignant, BAHU,
 COUTURES Philippe, Etudiant, SAINT ESTEVE,
 CRABOL Denis, Enseignant, UR,
 CROCHET Philippe, Enseignant, PERPIGNAN,
 CROMBEZ Odette, Retraité, PERPIGNAN,
 CROVATTO Yves, PERPIGNAN,
 CURA Miguel, Archéologue, ELNE,
 DANIELZIK Guy, Enseignant, NYLS,
 DEIT Jean-Claude, Directeur d'Ecole,
 PERPIGNAN,
 DELARIS Jacques, Retraité, PERPIGNAN,
 DESPERAMONT Isabelle, Etudiante, PERPIGNAN,
 DOMPER, Enseignante, VILLENEUVE DE LA RAHO,
 DUBOIS Henri, Retraité, PERPIGNAN,
 DURBET Guy, Enseignant, VILLEFRANCHE DE
 CONFLENT,
 EGEA Claudine, Coiffeuse, BOMPAS,
 ESCARO Jean-Claude, Enseignant, CANET EN
 ROUSSILLON,
 ESCARO Pierrette, Enseignante, CANET EN
 ROUSSILLON,
 ESCARO René, Exploitant Agricole, ELNE,
 ESTRAGUES Nadia, Enseignante, ELNE,
 ESSON Claire, Lycéenne, PERPIGNAN,

ETIENNE Gérard, LEZIGNAN CORBIERES,
 FABRE Gilles, Enseignant, SAINT MARSAL,
 FAJOL Rose-Marie, Enseignante, TROUILLAS,
 FALGARONE Claude, Employé de banque,
 PERPIGNAN,
 FILLOLS René, Secrétaire de Mairie, ELNE,
 FONS Robert, Enseignant, PORT VENDRES,
 FRANQUET Denise, Greffier, PERPIGNAN,
 GARRETA-FONT Janine, Fonctionnaire PERPIGNAN,
 GAYRAUD Florence, Lycéenne, PERPIGNAN,
 GENDRE Claude, Ingénieur, PERPIGNAN,
 GENSANE Georges, Enseignant, PERPIGNAN,
 GIL André, PERPIGNAN,
 GERVES de Claire, Pharmacien, PERPIGNAN,
 GLORY Antoine, Guide, RIA,
 GOT André, Enseignant, PEZILLA DE LA RIVIERE,
 GOT Sabine, Etudiante, PERPIGNAN,
 GOZE Huguy,
 GRAPPE Alain, Enseignant, ELNE,
 GRAU Laurent, Elève Fonctionnaire, ELNE,
 GRAU Marie, Bibliothécaire adjoint,
 PERPIGNAN,
 GRAU Pierre, Enseignant, LES MATELLES (34),
 GRAU Roger, Conservateur du Musée d'ELNE,
 ELNE,
 GRECIET Martine, Bibliothécaire, PERPIGNAN,
 GREMILLY Claude, Médecin, COLLTOURE,
 GRZESIK Huguette, Infirmière, BOMPAS,
 GUALLAR Yves, boucher, CAUDIES DE FENQUILLEDES,
 GUERIN Pierre, Etudiant, PERPIGNAN,
 GUERRERO Monique, Enseignante, VILLENEUVE
 LES ESCALDES,
 GUILLAINE Jean, chercheur CNRS, CARCASSONNE
 (11),
 GUILLLOT Michèle, Fonctionnaire, ARGELES SUR
 MER,
 GUISSSET Marguerite, Enseignante, PERPIGNAN,
 GUY Jean-Jacques, Directeur d'Ecole,
 PERPIGNAN,
 HANUSSE Ginette, Enseignante, ELNE,
 HELMER Bernard, PERPIGNAN,
 HENRIC Louis, Agent, PERPIGNAN,
 HENRIC Marcel, Technicien, PERPIGNAN,
 HERNANDEZ Marc, Etudiant, CANOHES,
 IBERGAY Guy, SAINT MICHEL DE LLOTES,
 INGLES Lucien, ELNE,
 JONQUERES D'ORIOLA Jacqueline VILLENEUVE
 DE LA RAHO,
 JOSTE Paul, Université, PERPIGNAN,
 KOTARBA Jérôme, Etudiant, PERPIGNAN,
 LACHAMBRE André, PRADES,
 LAPLANNE Valentine, Retraité, BAHU,

LAPASSAT Robert, PRADES,
LALANNE Valentine, Retraité, BAHO,
LAPASSAT Robert, PRADES,
LAPEYRE Maryse, Journaliste, CALCE,
LEFEBVRE Olivier, Collégien,
LORETU Henri, Enseignant, ARLES SUR TECH,
MAILLOLS Marc, Lycéen, SAINT HIPPOLYTE,
MALE Jacqueline, Artiste, VILLEMOLAQUE,
MARCHON Rose, Professeur, PERPIGNAN,
MARGOUET Alice, Retraité, PERPIGNAN,
MARICHAL Rémy, Archéologue municipal,
PERPIGNAN,
MARTY Benjamin, Lycéen, PERPIGNAN,
MARTY René, CANET EN ROUSSILLON,
MARTZLUFF Michel, Etudiant, VILLENEUVE DE
LA RAHO,
MAS Alain, Demandeur d'emploi, SAINT ESTEVE,
MAS Marie-Noëlle, Elève-Enseignante,
SAINT-ESTEVE,
MAS Jean-Louis, Maquettiste, ELNE,
MATAMOROS Joséphine, Conservateur du Musée
Puig PERPIGNAN,
MET René, Retraité, SAINT CYPRIEN,
METLAINE Brahim, Ouvrier Agricole, NEFIACH,
MEXMES Isabelle, Lycéenne, TERRATS,
MICHEL Yves, Ingénieur, PERPIGNAN,
MIRALPEIX Stéphane, Collégien, CABESTANY,
MONTES Agnès, Etudiante, ILLE SUR TET,
MORA Joëlle, Greffier, PERPIGNAN,
MOREL, Enseignant, VILLENEUVE DE LA RAHO,
MOTTE Maurice, Electromécanicien SAINT
CYPRIEN,
NAUDEILLO Francis, Enseignant, RIVESALTES,
NOEL Jeanne-Marie, Lycéenne, VILLEMOLAQUE,
NOEL Michel, Chercheur CNRS VILLEMOLAQUE,
NOELL Francis, entrepreneur, CANOHES,
NOU René, Retraité, BANYULS SUR MER,
NOUTARY Jeanne, Enseignante, NANTERRE (92),
NOUTARY Michel, Délégué HLM, NANTERRE (92),
OLIVER Elie, Agriculteur, PRADES,
PAGES Jacques, Maçon, CABESTANY,
PAGES Jacques, PERPIGNAN,
PAGES Marie, Greffier, PERPIGNAN,
PANEK Jean-Luc, Enseignant, PERPIGNAN,
PAUL-ROCHE Jacques, Enseignant, COLLIOURE,
PELLISER Aline, Libraire, PERPIGNAN,
PEREZ Jean-Louis, PRADES,
PEREZ Marie-Louise, PRADES,
PETTAVI Jean, Retraité, PRADES,
PEZIN Annie, Etudiante, TROUILLAS,
PINEDA Michèle, VILLELONGUE DELS MONTS,
POIROTTE Michel, Pharmacien, ELNE,

POISSON Olivier, Architece, PERPIGNAN,
PONS Patricia, Etudiante, PERPIGNAN,
PONSICH Pierre, PERPIGNAN,
POUMES Jean-Pierre, Directeur d'Ecole,
PERPIGNAN,
PRALUS Marie-Thérèse, Enseignante,
PERPIGNAN,
REBARDY Henri, Employé de Banque, ELNE,
RENDU Christine, Etudiante, CANET EN
ROUSSILLON,
REYNAL Jean, Conservateur de Serrabonne,
MILLAS,
RIBES Michel, Inspecteur du Trésor, ELNE,
RICHARD Jean-Claude, chercheur CNRS,
SAINT GUILHEM (34),
RIELLO Louis, Retraité, PERPIGNAN,
RIGAILL Aimé, Employé Université, PERPIGNAN,
RIGAUD Lucien, Docteur, PERPIGNAN,
RODRIGUEZ Henri, Artiste Peintre, PERPIGNAN,
ROIG Jacques, Avocat, PERPIGNAN,
ROSSI Patricia, Lycéenne, THUIR,
ROSSI Gaétan, artisan, ELNE,
ROUDIÈRES René, Responsable du Service
Urbanisme de CANET, SALSES,
ROUSSELLE Aline, Professeur d'Université,
MONTPELLIER (34),
RUMEAU Serge, ELNE,
SACCHI Dominique, Chercheur CNRS,
CARCASO (11),
SAEZ Rose Marie, Agent de Service, PERPIGNAN,
SALGUERO Roland, Inspecteur du Trésor,
SAINT GIRONS (09),
SALIES Roger, Cadre Banque, ELNE,
SALVADO Rose, Marie, ALENYA,
SALVADO Xavier, ALENYA,
SAQUER Jacques, Enseignant, PERPIGNAN,
SAUT Robert, Enseignant, CANET EN ROUSSILLON,
SERENA Edith, Enseignante, ELNE,
SICRE Aline, PERPIGNAN,
SIGAYRET Lucien, Enseignant, TERRATS,
SINE Huguette, Infirmière, CANOHES,
SIRE Yves, Retraité, CASSAGNES,
SLYPER François, SAINT SIFFRET (30),
SOUCHE Madeleine, Enseignante, PERPIGNAN,
TESSON Miché, Maître-Assistant, Université,
PERPIGNAN,
TIGNÈRES Laurent, BAHO,
TORRENT Michel, Enseignant, PASSA,
TOSTI Jean, Enseignant, ILLE SUR TET,
TUBERT Violette, BOHPAS,
VALAISON Marie-Claude, Conservatrice du
Musée Rigaud PERPIGNAN,
VALLS Jean-Pierre, Employé, PERPIGNAN,
VERGES Renée, Enseignante, CANET EN
ROUSSILLON,
VIDAL Claude, Maraîcher, PERPIGNAN,
VIDAL Eric, CABESTANY,
VIDAL Laurent, Etudiant, NIMES (30),
VIGUIER Roger, Directeur d'Ecole, LE SOLER.

DISCOURS D'OUVERTURE

par Jean ABELANET, Conservateur du Musée de TAUTAVEL,

Président de l'A.A.P.O.

Monsieur le Sénateur, Président du Conseil Général,
Messieurs les Conseillers Généraux,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Au nom du Conseil d'Administration et des membres de l'Association Archéologique des P.O., j'ai l'honneur et la joie de vous accueillir et de vous remercier d'être venus si nombreux participer à cette Journée Départementale de l'Archéologie.

Je remercie tout particulièrement Monsieur le Sénateur Guy MALE, Président du Conseil Général, qui a accepté de sacrifier quelques heures de son emploi du temps si chargé au service du Département, pour venir présider cette séance de travail. Sa présence montre l'intérêt qu'il porte aux problèmes de la recherche archéologique en Roussillon et à la gestion du riche patrimoine historique et préhistorique qu'ont rassemblé peu à peu les archéologues locaux.

Je remercie également tous les conseillers généraux, présents dans la salle, ou excusés, ainsi que les maires des communes ou leur représentant, qui ont répondu à notre appel. Ils nous ont assuré de leur appui et eux-aussi savent reconnaître la valeur et l'intérêt, pour leur commune ou leur canton, du patrimoine révélé par la recherche archéologique.

Je salue ensuite Madame PAGES, représentant le Député-Maire et le Conseil Municipal de la Ville de PERPIGNAN. C'est grâce aux administrateurs de ce Palais des Congrès de la Ville que cette journée a pu se tenir ici, dans cette salle mise gracieusement à notre disposition. Nos remerciements vont également au personnel si dévoué, qui nous a beaucoup aidés à l'organisation matérielle de cette réunion.

Nous sommes également très honorés par la présence, à cette table de présidence, de Monsieur le Professeur BAUDIOT, Président de l'Université de PERPIGNAN. L'Université a tout intérêt à maintenir une liaison étroite avec les archéologues roussillonnais, donc avec notre association, car la recherche archéologique aboutit à constituer une masse de données et de matériaux susceptibles de fournir des sujets de mémoires, de thèses à des étudiants en histoire, en histoire de l'art, en archéologie. Cette liaison est d'ailleurs déjà assurée, en partie, par la convention qui lie l'Université de PERPIGNAN et le Centre d'Etudes Préhistoriques Catalanes et surtout par l'enseignement de la préhistoire et de l'archéologie, assuré par Monsieur le Professeur Cyr

DESCAMPS, membre actif de notre association qui n'hésite pas à faire appel à la compétence des chercheurs locaux pour illustrer ses cours ou approfondir certains enseignements. Je n'ai garde d'oublier de mentionner le Centre d'Etudes et de Recherches d'Archéologie Sous-Marine (C.E.R.A.S.M.) qu'il anime et qui lui aussi travaille en liaison étroite avec l'Université.

Je tiens à souligner ici l'aide efficace de Monsieur l'Archiviste Départemental, M. Philippe ROSSET. Grâce à lui, notre association peut disposer de la salle de lecture des archives pour nos conférences mensuelles et cela depuis plusieurs années déjà. Il a également accepté de loger provisoirement et de gérer le fonds de bibliothèque qui nous a été dévolu par l'Office Régional de la Culture - fonds appelé à s'enrichir d'année en année - ainsi que le matériel de reproduction et de dessin (chambre claire) acheté par notre centre d'Etudes Préhistoriques Catalanes.

Enfin, la présence à cette tribune de M. Guy BARRUOL, Inspecteur Général de l'Archéologie, celle de M. André NICKELS, Directeur Régional des Antiquités, est pour nous le gage de l'importance de cette journée. Je les remercie tous les deux, ainsi que Monsieur Xavier GUTHERZ, Directeur-Adjoint des Antiquités Préhistoriques, pour s'être déplacés jusqu'à PERPIGNAN. Au-delà de l'appui moral et de l'encouragement qu'elle nous apporte, leur présence ici donne à notre Association une caution officielle.

Tel est en effet le but principal de cette journée Départementale : faire découvrir au public roussillonnais et aux élus du département et des communes, le travail des chercheurs locaux et l'importance de ce travail, tant au point de vue culturel, qu'au point de vue économique.

L'image traditionnelle de l'archéologue, collectionneur de petits bouts de pierre ou de poterie, rêveur du passé, en marge de la vie moderne, est révolue. La réussite touristique et culturelle, assortie de retombées économiques non négligeables du musée de préhistoire de TAUTAVEL, est la preuve concrète de ce qui peut apporter l'archéologie à une région.

Ce sont les archéologues qui créent le patrimoine. Ce sont eux qui constituent peu à peu, bribes par bribes, la mémoire d'un peuple. C'est pourquoi notre but immédiat, c'est l'organisation efficace de l'archéologie dans le département, notre but lointain, c'est d'arriver à ce que soit créé, sur le modèle du Service des Archives qui conservent précieusement la mémoire écrite de l'histoire de notre Roussillon, un grand Service Départemental de l'Archéologie, susceptible d'accueillir, d'enregistrer, de conserver et de présenter au public, tous les documents matériels exhumés par les chercheurs, documents qui constituent la mémoire de notre plus lointain passé.

ALLOCUTION DE
André NICKELS,
Directeur des Antiquités
du Languedoc-Roussillon.

Avant tout, je voudrais vous dire tout le plaisir que j'éprouve à me retrouver parmi vous aujourd'hui à l'occasion de cette journée départementale de l'Archéologie. Je ne peux pas m'empêcher de penser qu'il y a encore cinq ou six ans, organiser une telle journée aurait été impossible et cela pour de multiples raisons que nous aurons sans doute l'occasion d'évoquer tout à l'heure. Ce qui était impossible hier est devenu désormais possible... Pourquoi ?

Avant tout parce qu'une véritable volonté de faire avancer les choses s'est fait jour au cours de ces dernières années. Cette volonté d'agir est le fait d'un groupe de chercheurs roussillonnais qui ont décidé de mettre leurs réflexions en commun : ce besoin de se regrouper, de se concerter, d'agir en fonction d'objectifs communs est bien sûr à mettre au crédit de la toute jeune Association Archéologique des Pyrénées-Orientales qui a été le ferment de ce renouveau. Je tiens à leur rendre publiquement hommage ici. Pourquoi cette association est-elle en train de réussir là où d'autres, ailleurs, ont échoué ? C'est tout simplement parce que ses membres ont décidé de prendre en main leurs affaires sans attendre que l'initiative vienne d'ailleurs. Autrement dit, il s'agit d'une véritable initiative départementale et non d'un projet inspiré, voire imposé, de l'extérieur. L'expérience - et mes origines - m'ont appris que dans des domaines aussi sensibles que ceux de la Recherche et de la Culture toute tentative de "parachutage", sans lien avec les forces vives, locales, ne peut être que vouée à l'échec. Un véritable débat, un véritable projet suppose, en effet, qu'il y ait des protagonistes disposés à confronter leurs points de vue et à faire avancer les choses. Votre présence en nombre dans cette salle montre, si besoin était, que les acteurs de ce débat existent !

Une autre raison d'être particulièrement confiant dans l'avenir réside dans la volonté des archéologues de ce département de s'unir, sans sectarisme et sans exclusive, en profitant de l'expérience des anciens, ceux qui ont fait connaître Ruscino, Elne, Millas, Tautavel et tant d'autres hauts lieux de votre histoire, et en les associant très étroitement aux réflexions et aux travaux menés par leurs cadets.

Un autre facteur de développement est évidemment l'attitude des élus de ce département. C'est un lieu commun de dire que l'Assemblée Départementale et la plupart des villes sont particulièrement attachées à la sauvegarde et à la formation du patrimoine culturel roussillonnais. Cette attitude générale se retrouve tout naturellement au niveau de l'archéologie. Elle se marque à la fois par le niveau des aides financières accordées aux associations et aux instituts de recherche et par des réalisations de qualité présentes dans toutes les mémoires : je pense évidemment à Tautavel. Là encore, je tiens à rendre hommage à la constance et à la qualité de cette action.

Face à cette volonté des chercheurs et des élus, je suis venu aujourd'hui vous assurer de l'appui et de l'aide des services de l'Etat. Je voudrais préciser ma pensée sur ce point. Nous avons bien sûr mission d'encadrer et de contrôler la recherche archéologique qui s'effectue dans ce département comme dans les autres départements de cette région. Il s'agit là d'une mission importante mais ce n'est pas, à mes yeux, l'essentiel. L'essentiel est que nous sommes un Service Public à la disposition des chercheurs et du grand public. Dans ce sens notre action, à côté des missions de contrôle, doit s'orienter prioritairement vers des actions de formation (stages), de protection (inventaire des sites) et de promotion du patrimoine archéologique. Le patrimoine archéologique est une richesse qui doit certes être étudiée et protégée, mais qui surtout doit être mise à la disposition du public. C'est vous dire que les projets de présentation des collections, les projets d'aménagement des sites liés au tourisme et dont les incidences économiques sont loin d'être négligeables font désormais partie de nos objectifs prioritaires.

Cette convergence d'initiatives, cette volonté d'agir a porté ses fruits. Le compte-rendu scientifique qui sera présenté par Jean Abelanet et le rapport général présenté par Jean Pierre Comps témoignent mieux que tous les discours de ce véritable décollage de l'archéologie départementale auquel nous assistons actuellement. C'est ce développement même - et les problèmes qu'il pose - qui sont à l'origine de cette journée de réflexion qui doit nous permettre de confronter nos points de vue, de faire des critiques, de présenter des propositions. Pour mes collaborateurs et pour moi-même, c'est l'occasion de vous écouter afin de pouvoir, à l'avenir, mieux vous aider : c'est le sens de notre présence ici aujourd'hui.

ALLOCUTION DE
Guy BARRUOL,
Inspecteur général de l'Archéologie.

Je voudrais ici souligner ma satisfaction devant la large assemblée réunie autour du thème "l'Archéologie en Roussillon". Cette discipline a aujourd'hui le vent en poupe auprès du grand public car elle correspond à un besoin inhérent à notre sensibilité, de connaître la mémoire la plus ancienne de nos régions, et elle participe, avec les recherches en archives, à une meilleure connaissance de ce passé le plus ancien.

Or, cette discipline est aujourd'hui prise en compte plus réellement par l'ensemble des décideurs : administrations, élus, tous ceux qui ont à connaître du développement du territoire, quels qu'en soient les buts (agriculture, routes, forêts, tourisme...). L'importance du sous-sol est désormais un paramètre que personne n'ignore. Il peut progressivement disparaître et avec lui, des vestiges particulièrement importants du patrimoine ancien.

Il est particulièrement heureux de voir que, dans ce département où l'archéologie a connu des hauts et des bas depuis un siècle, les archéologues - et les plus jeunes parmi eux - prennent l'affaire en main pour examiner la manière dont les activités pourraient mieux s'organiser et être coordonnées afin d'obtenir des résultats scientifiques et pratiques plus tangibles, plus pragmatiques.

Ces dernières années, des efforts importants ont été consentis en matière d'archéologie ; nous citerons pour mémoire la création du Musée de Tautavel - prolongement d'une très belle fouille en grotte -, et les spectaculaires découvertes sous-marines effectuées sur le littoral, et qui attendent d'être mises en valeur dans un musée du côté de Port-Vendres ; en archéologie historique, des efforts particuliers ont été faits à Ruscino où l'exploration se développe et où doit être créé dans les années à venir un musée à la hauteur de ce site.

Mais par delà quelques grands gisements, quelques monuments prestigieux, il faut arriver à progressivement mieux connaître et maîtriser la connaissance du sous-sol sur l'ensemble d'une région, du département, du territoire ; il faut développer l'archéologie au niveau des communes, depuis le littoral jusqu'en Cerdagne, depuis les Corbières jusqu'au col du Perthus... Pour cela, il est bien certain que les associations et les archéologues professionnels et amateurs ont encore beaucoup de travail à faire. L'objet de cette réunion sera précisément d'examiner de quelle manière on peut coordonner davantage ces différentes actions en faveur d'une meilleure connaissance du sous-sol vers des objectifs à la fois scientifiques, économiques, touristiques et d'information. L'ensemble de ces objectifs doit orienter nos débats, et nous aurons ensemble l'occasion de préciser des points de détail : le pourquoi d'une nécessaire coordination de la recherche, de sa programmation sur le terrain, d'une tutelle scientifique.

ALLOCUTION DE
Guy MALE,
Sénateur des P.O.,
Président du Conseil Général.

Mesdames, Messieurs,

Il m'est très agréable de me trouver cet après-midi dans cette salle, devant vous toutes et tous, entouré de M. l'Inspecteur Général de l'Archéologie, de M. le Directeur Régional des Antiquités, de M. le Président de l'A.A.P.O., de M. le Président de l'Université et de certaines personnalités qui ont déjà marqué le département en matière d'archéologie : M. le Professeur GRAU, M. LAPASSAT...

Je me souviens de leurs réflexions : "Si un jour nos élus pouvaient comprendre l'intérêt qu'il y aurait à participer, à nous aider le plus efficacement possible dans nos recherches... s'ils voulaient bien nous donner un peu plus de moyens que nous n'en avons, nous pourrions avoir un musée archéologique dans ce département, musée qui pourrait très vite devenir l'un des premiers de notre nation..."

Depuis un certain temps, au sein du Conseil Général, nous nous sommes interrogés sur l'aide et les moyens que nous pourrions vous apporter pour qu'ils soient à la hauteur de ce que vous estimez. Il faut penser la chose à tous les niveaux (local, départemental, régional, national) pour monter le dossier nécessaire. Je peux déjà mentionner un entretien avec M. NICKELS, Directeur Régional des Antiquités, au sujet de l'acquisition d'un local pour aménager un nouveau dépôt archéologique, et commencer à envisager la création d'un musée.

D'après le dernier rapport du Ministère de la Culture, notre département se place au 12e rang, après avoir été classé 2e dans ce domaine en 1978. Notre budget Culture représente cependant 2,20 % du budget total, soit 34,90 F par tête, et le Conseil Général des P.O. a apporté des aides ponctuelles à certaines municipalités (Tautavel, par exemple) en votant des crédits spécifiques.

Notre Conseil Général est bien conscient du problème de fond, il a déjà apporté une aide considérable. Mais il ne suffit pas de commencer, encore faut-il poursuivre pour arriver à créer ce Musée Départemental. Pour ce qui est de Port-Vendres, je sais que le Maire est là, et connaît le prix que nous attachons à son projet.

C'est tous ensemble que nous arriverons à établir un consensus qui nous permettra de ne pas négliger les points du territoire où une recherche est déjà engagée, et de conforter dans leurs actions les chercheurs qui travaillent.

Pour conclure, je voudrais me féliciter de voir cette salle si bien garnie, et d'y retrouver des amis de la Côte Rocheuse, Sableuse, d'Elne, du Roussillon, du Conflent et de la Cerdagne. C'est tout le département qui est réuni ici. Comment ne pas en déduire que c'est bien une politique départementale de l'archéologie que nous allons devoir mettre sur pied, pour ensemble arriver à continuer des recherches pour le plus grand plaisir des habitants des P.O., et pour développer une économie complémentaire comme à Tautavel. A partir du dialogue qui va s'engager, nous arriverons à dégager les grandes lignes d'action que désormais, tous ensemble, nous allons conduire. C'est dans cet espoir, ou plutôt avec cette certitude, que je vous souhaite bon courage et vous assure que les élus du département seront à vos côtés pour vous permettre d'être plus efficace dans l'action que vous avez décidé d'engager.

RAPPORT INTRODUCTIF AU DEBAT,
par Jean-Pierre COMPS,
Vice-Président de l'A.A.P.O.

Nous avons vu tout à l'heure des vases ou des morceaux de vases, des outils, des murs en bien piteux état, des ossements. On pourrait en conclure que les archéologues cherchent des vases, des outils, des murs en bien piteux état et des ossements, voire même des pièces de monnaie. Bien entendu il n'en est rien : ce qu'ils cherchent, ce sont les hommes qui sont derrière ces objets, les sociétés qui les ont construits, utilisés ou mis en terre dans le cas des sépultures.

De ceci il découle que nous ne sommes ni des chercheurs de trésors animés par l'appât du gain ou de l'aventure, ni de doux maniaques qui collectionnent les silex ou les tessons comme d'autres les boîtes d'allumettes. Nos seuls trésors, l'objet de nos collections, ce sont les hommes du passé dans l'infinie richesse de leurs manifestations - celles du moins qui ont laissé des traces matérielles.

Ainsi découvrir, enregistrer, conserver le patrimoine archéologique, c'est mettre au jour et conserver les éléments matériels qui nous permettent d'interroger nos ancêtres par delà les siècles. Tel est le travail des archéologues. Ce travail, ils le font tant bien que mal, mais ils le font au nom de la société toute entière. Ils doivent donc des comptes et, en même temps, ils sont en droit d'exiger de tous compréhension et appui.

Nous voilà donc au coeur de notre affaire. Depuis un an et demi, nous avons amorcé une réflexion sur nos possibilités et nos insuffisances. Le bilan que nous avons établi, il n'y avait pas de raisons que nous le gardions pour nous ; nous l'avons publié dans notre premier bulletin et nous le présentons ici.

Donc pas question de manier ici le spectaculaire, il s'agit de poser les problèmes le plus honnêtement possible. Nous, archéologues, que pouvons-nous faire ? Comme on vient de le voir, la question est réversible : vous, de votre côté, que pouvez-vous faire ? Autrement dit, en mettant ensemble nos capacités et notre bonne volonté, que pouvons-nous faire pour la découverte, la conservation, la mise en valeur du patrimoine archéologique départemental ?

Nous avons, bien entendu, quelques idées sur la question, et nous allons les présenter pour que le dialogue s'instaure très vite sur des bases concrètes.

Avant de conserver, découvrir. Tout commence par la recherche des sites. Tous les archéologues font de la prospection mais cela reste insuffisant. Chaque année des gisements disparaissent sans que l'on en sache rien. Ainsi des informations capitales sont perdues. Je pense à un problème parmi tant d'autres : l'origine de nos villages. Tous nos

villages sont cités dans les premiers textes qui subsistent, ceux du IX^e ou Xe siècle. Mais avant ? Seule l'archéologie peut répondre. Encore faut-il que, lorsqu'il y a des travaux de voiries importants, quelqu'un pense à le signaler.

Il faudrait dans chaque commune du département, et auprès des grandes administrations qui gèrent l'espace, une sorte de correspondant archéologique ; mais qui mettra en place ce réseau, qui maintiendra les liens ?

Supposons la liaison établie. Un site a été signalé. Qui trouve-t-on à l'autre bout du fil ? Autrement dit, qui sont les archéologues ? Et d'abord combien sont-ils ? Soixante personnes ont régulièrement participé, en 1984, aux travaux archéologiques de terrain. Parmi celles-ci, 21 ont dirigé une intervention et sont donc considérées comme aptes à le faire.

Ici, une parenthèse importante. Toute intervention archéologique est soumise à autorisation préalable. Cette autorisation, délivrée par la Direction des Antiquités ou sur son avis, ne sera accordée que si le demandeur a fait la preuve de sa compétence. La législation prévoit qu'un double de l'autorisation doit être déposé à la mairie et à la gendarmerie. Pas d'autorisation, pas de fouilles, c'est la règle qu'il faut impérativement faire respecter. Il faut bien comprendre qu'une fouille mal faite conduit à la perte du patrimoine, perte irréparable, nos ancêtres les Gaulois ne reviendront pas remettre en place les traces qu'un clandestin aura fait disparaître. Là encore, il y aurait besoin d'une présence archéologique au niveau de la commune.

Mais revenons aux archéologues disponibles : 21. Sur ce nombre, 5 professionnels, mais sur ces 5, trois seulement interviennent sur le terrain. Ces professionnels consacrent l'essentiel de leur temps à des travaux de longue haleine (fouilles programmées) et ne sont souvent pas disponibles. Restent les amateurs : 16. En 1984, ils ont conduit 84 % des opérations dans le département. La moitié des amateurs sont des étudiants en archéologie qui n'ont pas de revenus stables. Nous avons là des éléments très actifs qui peuvent être amenés à quitter la région pour assurer leur avenir. Ce serait pour le département une perte grave : certains d'entre eux totalisent jusqu'à dix ans d'expérience archéologique, cela ne se remplace pas aisément.

Pour conclure : le potentiel d'intervention qui a beaucoup augmenté de 1980 à 1984 est aujourd'hui à son maximum. Si les choses restent en l'état, il ne peut que décliner.

Donc, à l'autre bout du fil, si vous signalez un site archéologique, il y aura bien sûr quelqu'un mais la réponse risque d'être embarrassée. Les amateurs doivent manger, gagner leur vie, ils ne sont disponibles que durant leurs congés, et chacun a le plus souvent tel ou tel travail engagé auquel il donnera, et c'est normal, la priorité.

Supposons cependant qu'il se trouve quelqu'un de disponible. Le gisement est menacé à court terme. Il est enregistré, un ramassage de surface a été fait, un sondage, voire un sauvetage peuvent s'avérer nécessaires. Il faut obtenir une autorisation de fouilles de l'autorité administrative et du propriétaire, voire du conducteur de travaux. Ce qui n'est pas toujours facile, et nous n'avons pour seule arme que notre persuasion. Heureusement, assez souvent on peut arriver à un accord pourvu que l'on ait été prévenu à temps.

Il faut ensuite réunir une équipe, s'assurer d'une subvention, prévoir la nourriture, le couchage si l'on est loin. Beaucoup de problèmes qui sortent du champ strict de l'archéologie. Là aussi une antenne locale serait des plus utiles. Chaque fois que nous avons pu trouver sur place une liaison avec la population, avec la municipalité, beaucoup de questions irritantes ont pu être facilement résolues.

Enfin la fouille a lieu. Il restera ensuite le rapport de fouilles (obligatoire) et si possible la publication. Bien. Faisons ici une première halte. Si l'on nous pose maintenant la question : Etes-vous en mesure de faire face ? Honnêtement, malgré l'appui total de la Direction Régionale des Antiquités, malgré l'aide éventuelle de l'unité mobile mise en place par l'ADAL (Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon), nous ne pouvons que répondre : non. De 1980 à 1984, les interventions des archéologues sont passées de 15 à 45, aujourd'hui elles culminent, elles risquent de baisser et beaucoup de choses nous glissent entre les doigts. C'est pourquoi nous demandons la création de deux postes d'archéologues départementaux : l'un pour la préhistoire, l'autre pour l'histoire. Ils assureraient la mise en place d'un réseau de correspondants communaux de façon à compléter le recensement des sites. Sur les gisements menacés, ils dirigeraient, si nécessaire, des fouilles de sauvetage ; ils participeraient à la formation et à l'encadrement des amateurs ; ils constitueraient, à côté des autres professionnels, un pôle stable.

Revenons à présent sur les lieux de la fouille. Comment restituer à la population les enseignements que l'on en a tiré ? C'est un problème important. D'abord en associant la population locale, si c'est possible, aux travaux archéologiques ; ensuite en organisant des visites de chantier, des conférences pendant ou après la fouille, des déplacements dans les écoles ; éventuellement des expositions. Ce sont des choses qui se font généralement, et qui fonctionnent d'autant mieux qu'il existe une liaison avec la municipalité.

Restent les vestiges archéologiques. S'ils sont bâtis, il est parfois possible de les conserver sur place s'il s'agit d'un terrain communal ou appartenant à une grande administration, ou encore à une entreprise privée capable de comprendre que ce n'est pas nécessairement de l'argent perdu. La plupart du temps, les vestiges sont recouverts ou détruits mais notons que ce qui faisait l'essentiel de leur valeur, les connaissances qu'ils nous apportaient sur telle ou telle période, est sauf puisqu'il est passé ou passera dans une publication.

Et le mobilier ? Question épineuse car souvent les communes ou les cantons tiennent à conserver le mobilier archéologique qui a été découvert sur leur territoire. Et on le comprend parfaitement. Malheureusement cela n'est possible que si l'on peut garantir la sécurité, de bonnes conditions pour l'étude de ce matériel, de bonnes conditions pour sa présentation au public. En pratique, cela revient à parler de dépôts de fouilles et de musées.

A l'heure actuelle il n'existe, et l'on ne démentira pas la suite si je me trompe, que trois dépôts de fouilles : un à Tautavel mais il est loin et lié à un seul site, l'autre à Elne mais il est réellement petit et mal commode, le dernier (ou le premier si vous préférez) à Perpignan, au Palais des Rois de Majorque : peu accessible, mal entretenu, au statut mal défini, il est question de le déménager. Pour aller où ? Des bruits courent mais, pour l'instant, rien de bien précis. Heureusement, les propos tenus par M. Guy Malé viennent à point pour nous rassurer.

Un dépôt de fouilles n'est pas, ou en tout cas ne devrait pas être un lieu où s'entasse le matériel. C'est un lieu de travail où les objets sont stockés pour étude. Ce qui revient à dire que l'aménagement d'un dépôt demande quelque argent ; il n'est donc pas possible de les multiplier. Dans l'immédiat, ce qui nous semble le plus urgent, c'est la création d'un véritable dépôt départemental avec une salle de réunion, deux salles de travail au minimum et des pièces de stockage en nombre suffisant. Ce dépôt central deviendrait très vite un pôle d'attraction pour les amateurs et décuplerait les forces de l'archéologie départementale.

Pour les musées, le total est vite fait : un seul musée doté d'un conservateur, celui de Tautavel. Malgré tout son intérêt, on ne peut pas oublier qu'il s'agit d'un musée de site. Là aussi, comme pour les dépôts, le risque est grand de voir fleurir les projets qui, forcément, se neutraliseraient l'un l'autre faute de moyens financiers suffisants et là aussi il nous semble préférable de placer le général avant le particulier, et donc un Musée départemental avant les musées locaux. Ce n'est pas que nous ayons quelque chose contre les musées de site, bien au contraire : où le matériel serait-il mieux qu'à l'endroit même où il a été exhumé ? Mais tous les sites ne méritent pas un musée, d'une part, et d'autre part où prendre l'argent pour satisfaire toutes les demandes ?

On pourra déjà trouver que nos suggestions - création de deux postes d'archéologues départementaux, aménagement d'un dépôt de fouilles, construction à terme d'un musée départemental, exigent de gros investissements et c'est vrai. Mais il est évident aussi qu'un gros effort s'impose si nous voulons assurer d'une façon un peu plus efficace la protection de patrimoine départemental, si nous voulons maintenir, dans le domaine archéologique, une présence entre la Catalogne Sud et Montpellier, autrement mieux équipés que nous, si nous voulons enfin tirer quelques bénéfices touristiques des richesses de notre passé.

Que tout ne soit pas possible ne signifie pas que rien n'est possible. Pour notre part, nous avons dit ce qui nous paraît souhaitable. A présent, la parole est à vous.

DISCUSSION

. J.J. VILA, Maire de Port-Vendres.

Pour ce qui concerne le site de Port-Vendres, qu'il me soit permis de remercier publiquement l'équipe des chercheurs, pour la plupart des bénévoles.

Le bilan des fouilles est extrêmement positif avec, de plus, une pièce tout à fait exceptionnelle : je veux parler du vaisseau de charge romain de l'anse Gerbal, qui date du 4^e siècle.

Depuis la première réunion qui a eu lieu voici 8 ans avec la participation notamment de M. Poinot, Directeur National des Musées de Provinces de France, de M. Barruol et de M. Ponsich, de nombreuses démarches ont accrédité l'idée qu'il fallait créer un musée sur le territoire de ma commune. Cette réunion est une heureuse coïncidence, elle permet non seulement de faire le point mais aussi de sensibiliser les élus ici présents, et ils sont nombreux, à l'urgence et l'intérêt de cette création. Nous n'avons pas le droit de nous laisser dépouiller de ces vestiges du passé.

Donc où en sommes-nous ? Il faut retenir la date du 24 mai 1985. Ce jour là, M. Pomey, Directeur de la D.R.A.S.M., écrit "je souhaite très vivement que Port-Vendres devienne le Centre Régional de l'Archéologie Sous-Marine". Il me demande de bien vouloir prendre mes dispositions pour la création d'un dépôt officiel de la D.R.A.S.M. pour les fouilles régionales et il exprime son accord pour l'implantation d'un musée d'archéologie sous-marine dans le vieux fortin de la Mauresque.

Cependant, un problème se pose : celui de la fin des travaux de conservation de l'épave romaine, actuellement entreposée au fort St-Jean à Marseille. Il est demandé à la ville de Port-Vendres de se porter maître d'oeuvre de l'opération. A partir du moment où nous devenons maître d'oeuvre, le vaisseau ne peut pas partir ailleurs que chez nous. La réponse que je formule à ce courrier de M. Pomey est la suivante : pour le dépôt de fouilles régional, nous mettons officiellement au service de la D.R.A.S.M. l'ancien abattoir de la ville que nous allons aménager à cet effet. Pour ce qui est du projet de musée, il est chiffré, il est prêt ; en contact très étroit avec M. Poujol, chargé de mission auprès du Président du Conseil Général, nous avons débroussaillé l'essentiel des problèmes pour le mettre dans le circuit administratif et pour en chercher le financement. Je pense que cela ne dépassera pas nos possibilités : à partir du moment où l'Etat nous versera une subvention très substantielle, entre 35 et 40 %, la région d'une part, le Conseil Général d'autre part et la ville de Port-Vendres peuvent prendre leur part respective dans ce montage financier.

J'assumerai pleinement mes responsabilités dans ce domaine. Je fais également appel aux élus du Conseil Général ici présents pour faire de leur côté le maximum pour la préservation de notre patrimoine.

. C. DESCAMPS, Maître-assistant, Université de Perpignan.

Merci de cette intervention très concrète. C'est une question qui est pendante depuis mai 1974, date où l'épave est sortie de l'eau. Le traitement est effectué aux deux tiers. La quille et la membrane sont restaurées et peuvent être exposées. On vient donc d'apprendre que les choses prenaient un tour extrêmement positif puisque pour le dépôt et pour le musée, des décisions sont prises et des réalisations sont maintenant à l'horizon.

Nous avons là un bon exemple du rôle des élus. Nous avons toujours rencontré à Port-Vendres un bon accueil de la municipalité, des Port-Vendrais et de l'association "Port-Vendres d'abord".

Mais du point de vue de nos débats, nous en sommes déjà là au second point de l'ordre du jour. Nous avons prévu de parler d'abord de la réglementation des fouilles. Je rappelle en deux mots qu'il y a une loi qui date du régime de Vichy, en 1941, que cette loi a été complétée 20 ans après pour le domaine sous-marin. Toutes les interventions sont soumises à autorisation, elles sont contrôlées et doivent faire l'objet d'un rapport déposé à la Direction des Antiquités et au Ministère. Je demanderai soit à M. l'Inspecteur général Barruol, soit à M. le Directeur Nickelo de faire le point sur le règlement.

. A. NICKELS, Directeur des Antiquités du Languedoc-Roussillon.

Ce n'est peut-être pas le lieu pour faire un développement sur l'application de la réglementation. Si vous souhaitez avoir des éclaircissements sur un problème particulier, on peut le faire tout de suite de façon à évacuer cet aspect des choses qui est sans doute le moins intéressant.

. C. DESCAMPS.

Pas de questions à ce sujet ? On peut donc revenir à la liaison entre archéologues, administrations et collectivités locales.

. P. CANTIER, Maire de Peyrestortes.

Nous avons la chance d'avoir, à Peyrestortes, un site dont nous ne connaissons pas exactement l'ampleur. Je souhaite qu'il y ait au bout du fil des interlocuteurs qui nous permettent de faire au moins, et dans un délai assez rapproché, un sondage, qui nous donnerait une idée plus

précise de la situation sur le lieu-dit "Les Sedes". Dans le cadre de ces travaux, on pourrait sauvegarder le terrain déjà fouillé (Jean Abelanet se souvient du temps où nous donnions les premiers coups de pioche ensemble) et qui se dégrade.

Nous avons un petit dépôt à Peyrestortes. La municipalité serait disposée à faire l'effort nécessaire pour que ce dépôt devienne plus important et dispose de locaux plus adaptés.

. J. ABELANET, Conservateur du Musée de Tautavel.

Le site de Peyrestortes semble exceptionnel par la qualité de ses poteries et le nombre de graffitis sur ces poteries mais nous avons recensé l'année dernière près d'une centaine de sites romains dans le département dont certains aussi importants. On est déjà débordé par le matériel qu'on trouve dans les labours, on ne peut pas tout entreprendre. L'idéal, c'est de protéger les sites, peut-être qu'un jour, quand on sera plus nombreux, on arrivera à les fouiller.

. P. PONSICH, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art.

Le site de Peyrestortes a l'avantage d'appartenir à la municipalité et de ne pas être en culture. Etant donné son importance, cela vaudrait la peine de le mettre en première ligne par rapport à d'autres.

. A. NICKELS.

Voilà un cas typique. C'est un site protégé et il faut rendre hommage à la municipalité de Peyrestortes pour ce qui a été fait dans ce sens. Malheureusement, nous en sommes encore à intervenir dans le cadre des urgences (lotissements, aménagement périphérique des villes...), nos moyens sont mobilisés en priorité sur ce genre de choses. Les collections de Peyrestortes viennent d'être récemment classées et inventoriées dans le détail. Il n'y a aucune objection à ce qu'on fasse des sondages à Peyrestortes mais il faut trouver le chercheur qui n'est pas mobilisé par les opérations d'urgence et qui les fera dans le cadre d'un travail universitaire, il y a là un magnifique travail à préparer dans le cadre de l'Université de Perpignan. Cela doit s'insérer dans une vaste programmation de l'archéologie dans le département.

. D. CRABOL, Président du Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Cerdagne.

Pour les contacts avec les municipalités : il existe en Cerdagne-Capcir une trentaine de communes, cinq ou six nous apportent une aide, les autres ne le font pas. Pourquoi ? Peut-être parce que nous

n'avons pas été leur expliquer nous-mêmes notre travail. Il faut donc nous-mêmes aller plus loin.

. J.P. COMPS, Vice-Président de l'A.A.P.O.

Précisément, on pourrait envisager d'adresser aux municipalités une sorte de lettre-circulaire avec une partie d'information et une partie qui pourrait nous être retournée. Dans cette "réponse", on nous donnerait les noms des personnes de la commune intéressées par la protection du patrimoine archéologique et également une liaison au sein du conseil municipal, liaison qui s'est toujours révélée très utile lorsqu'elle existait. Malheureusement, nous nous heurtons toujours à la même difficulté : qui va faire cela ? Qui va assurer le suivi ? C'est une des raisons pour lesquelles nous proposons la mise en place de deux archéologues départementaux, cela entrerait effectivement dans leur compétence.

. C. DESCAMPS.

Voilà un problème concret, celui d'instituer un correspondant municipal.

. N. PLANAS, Conseiller général, Maire d'Elne.

Nous avons la chance d'avoir à Elne un archéologue qui, depuis 40 ans, s'est mis, avec le regretté Louis Bassède, au service de l'histoire locale. Les résultats sont très riches. Il faut dire que les relations municipalité-archéologues ne posent aucun problème à Elne car la commune répond toujours présent. Il y avait cependant une difficulté : c'est qu'on immobilisait si longtemps le terrain pour les fouilles que les gens en étaient arrivés à ne signaler les découvertes qu'une fois les constructions faites. On en a tiré depuis les conclusions : ainsi, l'année dernière, quand on a trouvé des vestiges dans une vigne, on a pu mettre en place immédiatement des archéologues pour faire des recherches, et je tiens à les remercier publiquement.

Pour le musée : il ne faut pas oublier qu'il y a 40 ou 50 ans de fouilles, que le matériel s'est accumulé, qu'il a été inventorié l'année dernière grâce à des étudiants justement. Il serait bon peut-être que la ville d'Elne puisse l'exposer dans un musée mais je laisse à mon ami Roger Grau le soin de dire ce qu'il est possible de faire.

. R. GRAU, Président des Amis d'ILLIBERIS.

Je ne parlerai pas du musée parce que je suis concerné, mais je pense que nous avons des difficultés parce que nous n'avons pas encore réussi à ce que l'archéologie soit considérée comme une vraie science.

Tout le monde connaît les historiens, ce sont des gens remarquables mais lorsqu'on parle des archéologues, on dit que ce sont des plaisantins parce qu'on a gardé des archéologues l'image d'il y a 50 ans.

L'archéologie est une science aussi respectable que l'histoire, il faudrait qu'on l'apprenne à l'école comme on apprend l'histoire et que l'on comprenne que l'histoire ne peut vraiment se faire que par l'apport de l'archéologie.

Alors on aurait moins de difficultés avec les propriétaires de terrains ou les maires. Le jour où les archéologues seront considérés comme des personnes respectables et dont le travail est essentiel pour le pays, on pourra faire un travail rapide, simple et efficace, pour le plaisir de tous.

. C. DESCAMPS.

M. GRAU a insisté très justement sur le rôle de la formation et de l'enseignement qui doit être préalable à tout, parce qu'il faut former des archéologues d'une part et d'autre part le public de l'archéologie.

A titre d'exemple, chaque fois que notre groupe de recherche archéologique sous-marine de l'Université a été sollicité, nous avons répondu positivement. Mes collègues ont fait de même. Je pense donc que les élèves entendent parler de fouilles et de ce type de recherches.

A l'Université, il y a deux unités de valeur : l'une "Préhistoire et protohistoire", l'autre "Techniques de fouilles". Jean ABELANET a créé ces cours en 1974 et le nombre d'étudiants a très rapidement atteint la vingtaine. Pour tourner davantage cet enseignement vers le concret, j'ai remplacé la partie orale de l'examen par un rapport de stage de fouilles.

. R. LAPASSAT, Directeur de la publication " Conflent ".

Je suis tout à fait d'accord avec ce que dit mon ami Roger GRAU quant à l'initiation des élèves à l'archéologie. Je veux rappeler le gros effort de l'U.D.S.I.S. qui, depuis des années permet à nos élèves de visiter le musée de TAUTAVEL. Les élèves sont grâce à cela très intéressés par l'archéologie et dans certains établissements les projets d'Action Educative se tournent maintenant vers la découverte du passé. Je citerai ici l'effort entrepris par des élèves de 5e du Collège de PRADES qui ont entrepris l'étude de la voie romaine en Conflent.

. J. ABELANET.

Depuis un an, le nombre des scolaires reçus à TAUTAVEL dépasse les 6.000. Beaucoup de ces jeunes visiteurs veulent devenir archéologues et, tout au moins, participer à des fouilles.

. C. DESCAMPS.

Lors de la présentation de l'exposition "Origine et Evolution de l'Homme", en été 84, il y a eu 55.000 visiteurs dont 12.000 scolaires.

. G. CASTELLVI, Enseignant, Etudiant en archéologie.

Comme la plupart de ceux qui font de l'archéologie, nous devons assurer d'un côté la recherche et de l'autre la présentation au public. Il est parfois difficile de faire les deux. Ce qui pose un problème de choix. La solution est de créer des postes, pour que chaque tâche puisse être accomplie.

. E. PARES, Conseiller Général de RIVESALTES.

Dans le canton de RIVESALTES que je représente, toutes les découvertes faites l'ont été en collaboration étroite entre chercheurs et maires élus ; le maire de PEYRESTORTES a cité un cas. Il faut citer également les maires de TAUTAVEL, de SALSES. Par ailleurs, il faut souligner le rôle de la famille ABELANET dans les découvertes majeures qui ont fait la célébrité du département.

Je comprends le souci du Département de se doter des hommes et des postes nécessaires mais il convient en premier lieu de se tourner vers la région puisqu'il s'agit d'objectifs régionaux ou même nationaux. Pour le financement, il faut voir si la région d'abord, l'Etat ensuite et le département pourront suivre.

. P. ESTEVE, Conseiller Général, Maire de SAINT PAUL DE FENOUILLET.

Je donne mon total accord à ce qui a été exprimé. Il n'y a pas un seul élu départemental qui ne soit convaincu de poursuivre des travaux sur des sites aussi prestigieux que TAUTAVEL, RUSCINO, ELNE ou PORT VENDRES. Nous partageons le sentiment du maire de PORT VENDRES en ce qui concerne l'épave en traitement à MARSEILLE et qui doit revenir le plus tôt possible. En ce qui concerne les dépôts, il ne faut pas rêver et vouloir les multiplier. Par le système des moulages, on peut garder des copies sur place et conserver les originaux dans un musée départemental. Il faut surmonter les petits égoïsmes particuliers.

Les élus que nous sommes souhaitent qu'en dehors des grands dites on se souvienne qu'il y a aussi d'autres sites archéologiques, que ce soit en Cerdagne, en Vallespir ou en Fenouillèdes, qui attendent d'être mis en valeur car nous aussi voulons retrouver l'histoire des hommes qui ont vécu dans nos régions. Vous demandez davantage de moyens. Je crois qu'on est d'accord pour vous les donner : s'il existe un consensus sur un sujet important, les moyens financiers, on les trouve toujours !

. P.Y. GENTY, Technicien à la Direction des Antiquités.

Je voudrais revenir au problème des archéologues départementaux en prenant un cas concret et presque quotidien. Quelqu'un trouve, au cours de travaux dans les P.O des vestiges anciens et souhaite avoir des explications, il prévient soit la Direction des Antiquités, soit le maire de la Commune, ou une Association archéologique locale. Il n'y a personne qui soit payé à temps plein et dont ce soit le rôle, à part les agents de la Direction des Antiquités (à MONTPELLIER) qui puissent intervenir dans la journée qui suit.

On est obligé de temporiser jusqu'à ce que les amateurs puissent entreprendre la recherche si cela tombe dans leurs objectifs. Les découvertes au quotidien sont très peu prises en compte, très peu protégées et très peu fouillées.

. G. MALE, Sénateur, Président du Conseil Général.

Toutes ces interventions montrent que vous êtes tournés vers le Conseil Général pour les locaux et les deux postes que vous sollicitez. J'ai très bien compris ! Mais il y a des voies et moyens à rechercher et maintenant plus que jamais le président de la commission des finances du Conseil Général l'a bien fait ressortir.

Nous avons acquis un local, que nous allons aménager après examen des lieux avec le Directeur des Antiquités. Créer un dépôt, un atelier de restauration, cela peut être réalisé dans le cadre du département. Pour les musées, il est normal que ELNE, PORT VENDRES ... souhaitent le leur et le problème est différent. Il faut qu'ils puissent accueillir les touristes, ce qui va nécessiter un développement d'infrastructures autour d'eux. C'est pourquoi je vois plusieurs musées, sur PORT VENDRES pour tout ce qui est littoral, à ELNE et aussi à CERET, en CERDAGNE-CAPCIR...

Pour les archéologues départementaux, on ne peut créer des postes sans définir leur finalité et leur statut : ils répondront à qui, ils dépendront de qui ... La réflexion a déjà été engagée et j'ai chargé Luc POUJOL de préparer un dossier qui sera soumis à la réflexion du Conseil Général tout entier pour prendre une décision, mais avant

d'en arriver à la création de ces postes, qui ne peuvent être que départementaux, nous devons savoir que ce projet va être appréhendé par les échelons supérieurs, régionaux et ministériels concernés.

Il vous fait prendre aussi contact avec ceux qui ont la gestion directe du patrimoine c'est-à-dire les maires et conseillers municipaux. C'est avec eux que vous devez engager le dialogue pour bien faire comprendre, ainsi que le souhaite notre ami Roger GRAU, que l'archéologie est une science et que c'est là que nous arriverons à mener des actions efficaces et à mettre sur pieds une véritable politique départementale de l'archéologie. Avec un peu de patience, nous arriverons à trouver les solutions que vous souhaitez et que nous souhaitons avec vous. Les élus locaux sont bien conscients du problème mais il y a un certain état d'esprit qu'il faut développer dans la direction indiquée par R. GRAU.

. C. DESCAMPS.

Nous remercions le Président MALE pour sa présence active dans nos débats. Il nous a donné des éléments extrêmement positifs et nous allons continuer nos travaux encouragés par ce qu'il nous a dit.

. P. BLANC, Conseiller Général, Maire de SOURNIA.

Je voudrais vous donner mon expérience d'élu local (Maire de SOURNIA) sur la perception qu'ont les populations de l'archéologie. Il faut les sensibiliser sur les bénéfices qui peuvent provenir des sites anciens. Au niveau des petites communes, on trouve parfois un sentiment d'indifférence, voir d'hostilité vis-à-vis de l'archéologie car les gens réalisent très mal les retombées économiques possibles.

Par ailleurs, il faut évoquer les moyens financiers. L'Association Départementale me paraît une structure dynamique. Une suggestion : pourquoi ne pas rechercher, dans le cadre de la loi de finances, le concours des entreprises au titre du 2/1000 ? Pour cela, l'Association devrait être habilitée par le Ministère de la Culture. Cette idée pourrait s'appliquer à l'ensemble du patrimoine des monuments historiques. Le département ne peut pas tout faire et pourrait se consacrer à des opérations plus importantes comme le Château Royal de COLLIOURE ou le Palais des Rois de Majorque en matière de monuments historiques et comme un musée départemental en matière d'archéologie. Je suis de l'avis du Pdt MALE qui pense qu'il faudrait plusieurs musées pour le département, car le produit touristique qu'est l'archéologie attirera d'autant plus de monde que les implantations seront nombreuses. Les municipalités s'occuperaient de ces petits musées locaux qu'un musée départemental central aurait préalablement fait connaître.

. P. PONSICH.

A l'initiative de M. Francis NOELL, entrepreneur, une institution a été créée, la Fondation Catalane, qui a le soutien de la Chambre de Commerce, de la Chambre des Artisans et d'autres entités. Cette Fondation a déjà pris des initiatives pour aider au financement sur la base du 1 %, de certaines opérations de sondages et restaurations de monuments médiévaux. La dernière initiative est l'achat d'une partie de l'Eglise de TAXO d'AVALL, comprise dans un château, avec dans son sous-sol des niveaux pré-romains et romains.

. J. ABELANET.

Beaucoup d'élus locaux prêchent pour leur paroisse, ce qui est normal. Le succès du musée de TAUTAVEL est un exemple pour les municipalités qui souhaitent créer leur propre musée. Mais souvent le matériel archéologique n'est pas suffisant pour attirer le public qui veut voir des choses spectaculaires.

Une solution est d'organiser, à partir d'un musée départemental, des expositions itinérantes qui feraient le tour du département. Les communes profiteraient ainsi directement du musée départemental.

. C. DESCAMPS.

Il y a déjà eu un début de réalisation avec l'exposition "les Dolmens du Roussillon" de J. ABELANET, d'abord présentée à PERPIGNAN, qui a ensuite circulé dans plusieurs villes du département (CERET, RIVESALTES, FONT-RUMEU...)

. G. BARRUOL, Inspecteur Général de l'Archéologie.

Il ne faut pas multiplier les structures trop lourdes mais envisager les implantations sous l'angle d'un réseau complémentaire : TAUTAVEL (musée de site), dans quelques années RUSCINO (également musée de site), musée de la mer à PORT VENDRES, ELNE... Il y a une complémentarité géographique et chronologique dans ces différents musées, ce qui n'exclut pas la nécessité d'une structure départementale, dépôt et centre de recherches susceptibles de monter des expositions qui seront présentées sur les différents sites.

Pour les archéologues départementaux, il conviendrait au préalable de se renseigner sur les structures comparables qui existent déjà dans certains départements (Vaucluse, Isère). Ces services départementaux travaillent en liaison étroite avec les directions des Antiquités. Des structures similaires existent : agences départementales

des bâtiments de France. En s'inspirant d'exemples concrets, on peut concilier les obligations administratives et scientifiques d'une telle structure.

. R. GRAU.

A ELNE, il n'y a pas de musée, mais un dépôt d'archéologie, créé par Louis BASSEDE et moi-même il y a une vingtaine d'années. Notre objectif était de présenter des objets tirés exclusivement du sol d'ELNE et de ses environs et de montrer qu'en Roussillon une ville peut présenter deux millénaires ininterrompus de restes archéologiques.

. C. DESCAMPS.

Poursuivant notre ordre du jour, nous abordons le point très important de l'avenir de l'archéologie dans les P.O. Comment renforcer et améliorer les interventions sur le terrain, le facteur limitant n'étant pas le nombre des sites mais celui des personnes capables de s'en occuper.

. J. ABELANET.

Si l'on demande deux postes départementaux, c'est parce qu'un préhistorien n'est pas nécessairement habilité pour faire de l'archéologie classique ou médiévale. Et inversement. On ne peut être spécialiste en tout. D'où l'existence à l'origine de deux directions des Antiquités, préhistoriques et historiques.

. C. DESCAMPS.

La distinction entre amateur et professionnel ne concerne pas la qualité du travail mais la disponibilité du chercheur : le professionnel est payé pour faire ce type de recherche et peut s'y consacrer à plein temps.

. F. CLAUSTRE, Chercheur au C.N.R.S., Présidente du Groupe de Recherches Archéologiques des Aspres et du Vallespir

On a parlé de musées, locaux, dépôts, création de postes. Mais la multiplication des fouilles entraîne un amoncellement de matériaux non exploités or la finalité de la recherche est de publier. Se pose le problème de donner aux amateurs le moyen de traiter les données archéologiques. Rien ne sert d'entasser et de ne pas étudier et publier.

• C. DESCAMPS.

Pour un mois sur le terrain, il faut prévoir 3 à 4 mois, parfois jusqu'à 6, d'études en laboratoire. Il y a un rapport à respecter entre la fouille elle-même et toutes les opérations qui suivent.

• A. NICKELS.

J'abonde dans ce que vient de dire F. CLAUSTRE avec, tout de même, quelques réserves. Un certain nombre de vecteurs financiers ont été mis en place au cours de ces dernières années qui modifient la situation. Il y a de grosses collections qui dorment, mais ce n'est pas toujours, malheureusement un problème financier, ce peut être aussi une question de temps.

Je signale deux initiatives prises par le Ministère de la Culture. Il existe désormais des aides à la préparations de la publications et le Ministère consacre des sommes considérables (30 à 50.000 F) pour un projet de publication. L'expérience montre qu'il est difficile d'avoir de bons projets auprès des chercheurs.

Il existe aussi des aides à l'édition. Dans le midi méditerranéen, de gros supports de publications existent, qui peuvent accueillir vos travaux.

• F. CLAUSTRE.

Cette aide aux publications est efficace mais très limitée dans le temps (de l'ordre de deux ans). Or sur beaucoup de chantiers, ce délai est insuffisant et il vaudrait mieux une aide répartie dans le temps, qui fournisse pour ainsi dire des "ballons d'oxygène" périodiques. La formule de l'aide devrait donc être modulée.

• G. DURBET, Président de l'Association Culturelle de VILLEFRANCE DE CONFLANT, Président de la F.C.R.A.R..

On a parlé de deux cas extrêmes : les archéologues et le grand public. Il y a une intervention à faire entre les deux, au niveau du public scolaire : les projets d'Actions Educatifs (P.A.E.) et les classes du patrimoine sont maintenant des outils privilégiés pour sensibiliser un public. Sensibiliser, cela veut dire ne pas le mettre en situation de consommateur extérieur, ne pas non plus le bercer de l'illusion qu'il est un archéologue, mais lui donner accès, dans des conditions privilégiées, au travail de l'archéologue. Au collège de PRADES, on a utilisé ces deux techniques, P.A.E. et classe de patrimoine, pour une étude en cours sur la voie romaine en Conflant.

En dehors des scolaires, on a intérêt à développer les chantiers de bénévoles. Le chantier peut être une force d'action non négligeable : cas de Panissars, cas des chantiers Remparts.

. C. DESCAMPS.

Le terme de bénévole est ambigu. Un amateur est par définition bénévole, mais on réserve plutôt cette appellation aux personnes non formées, non qualifiées mais pleines de bonne volonté et désirant participer aux fouilles.

. J.P. COMPS.

Sur tous les chantiers, il existe ce genre de personnes "intermédiaires". Sur les 60 personnes recensées en 1984 qui ont pris régulièrement part aux travaux archéologiques, j'ai distingué, trop vite peut-être, les vingt et une qui étaient titulaires d'autorisation de fouilles, mais il y a toutes les autres et les voilà nos intermédiaires qui ne sont pas fixés dans leur statut car nous pensions qu'ils pourront, à leur tour, être responsables un jour d'un chantier petit ou grand. Ces intermédiaires permettent de maintenir la liaison avec tout le monde.

. C. DESCAMPS

Aucune fouille ne pourrait avoir lieu sans ce type de participants. En fouille sous-marine par exemple, si nous n'étions pas aidés par des plongeurs bénévoles, nous devrions fermer nos chantiers.

Pour tous ceux qui souhaitent fouiller et ne savent pas trop où s'adresser, il serait utile de disposer d'une sorte de bourse de l'archéologie au plan local.

. P.Y. GENTY.

La direction des Antiquités est entrain de diffuser un document sur lequel on trouve les 50 ou 60 chantiers ouverts dans le Languedoc-Roussillon, du Perthus aux bords du Rhône. On pourrait diffuser plus largement ce document par le biais associatif au niveau des départements.

. G. BARRUOL.

Il faut savoir que les participants aux chantiers de fouilles et de restauration se chiffrent à plusieurs milliers au niveau de la région. C'est donc un fait très important et un facteur de liaison avec le public.

. C. DESCAMPS.

On peut maintenant parler - ou reparler - de la finalité de l'archéologie, la divulgation des connaissances, le problème des dépôts de fouilles, musées, expositions.

. D. CRABOL.

Il y a formation et information. L'information se fait volontiers, mais la formation n'existe pratiquement pas. Nous l'assurons au niveau de nos stages, mais elle est très ponctuelle ; peu de personnes sont concernées. S'il existe, dans une commune, une personne qualifiée s'intéressant à l'archéologie, les progrès dans la prospection et l'inventaire des sites sont énormes. Le cas de la Cerdagne est flagrant : la répartition des sites coïncide avec celle des amateurs compétents.

. Un intervenant.

Il y a une loi qui règlemente les fouilles. Et pourtant il existe des collections particulières. Pourquoi ne sont-elles pas rassemblées à l'échelle départementale ?

. A. NICKELS.

Tous ceux qui disposent d'autorisation de fouilles laissent leurs trouvailles dans les collections publiques. Mais il existe des collections constituées anciennement. On peut essayer de persuader leurs détenteurs de les remettre à des musées locaux, mais ceux-ci doivent exister. Et le droit de propriété doit être respecté : on ne peut obliger celui qui possède, souvent par héritage, des collections rassemblées avant la promulgation de la loi à s'en dessaisir. Si le fonds est important, on peut le classer, le protéger. Mais il faut convaincre le propriétaire et non le forcer à le déposer dans un local public.

. G. BARRUOL.

On a omis de parler des publications destinées au grand public. Il y a différents niveaux de publications : celles destinées à la communauté scientifique, paraissant dans des collections savantes et difficiles d'accès ; à côté de cela on trouve des monographies, des guides, des catalogues d'exposition qui sont plus facilement accessibles. Pour les scolaires et les étrangers, il existe des prospectus encore plus succincts et schématiques.

Il faut aussi mentionner la diffusion à travers les musées, les expositions temporaires sur des thèmes particuliers, chronologies et géographiques.

Et il y a enfin la presse écrite, parlée, télévisée.

. M. LAPERGUE, Journaliste à l'Indépendant.

Je crois pouvoir vous affirmer que la rédaction du journal L'Indépendant est ouverte à toute l'actualité archéologique dans le département, et le montre chaque fois que cela est possible.

Cet été l'Indépendant met en place un programme télématique qui va permettre à toutes les personnes visitant la région d'avoir, en appuyant sur quelques touches de Minitel, des informations concernant toutes les communes du département. Tous ceux qui ont des informations précises (visites des chantiers...) peuvent utiliser ce nouvel outil de communication.

. A. NICKELS.

La mission que remplit l'Indépendant sur le plan local est tout à fait exemplaire.

. G. PERALS, Responsable de fouilles en Alsace.

J'anime un chantier programmé dans un château médiéval d'Alsace et voudrais apporter un témoignage. Un quotidien local a publié, il y a trois ans, un article sur le chantier. Deux jours après, la fouille était totalement saccagée. Voilà un des risques qu'une information grand public peut entraîner.

. A. NICKELS.

Le silence peut être la pire des choses. Dans le cas de Panissars, qui est exemplaire, la concertation s'est effectuée avec la Commune du Perthus pour assurer une surveillance du site.

Une information comporte nécessairement des risques, mais le verrouillage est encore plus dangereux.

. C. DESCAMPS.

On peut maintenant conclure avec les retombées de l'archéologie. Dans le département, le premier exemple qui vient à l'esprit est celui de TAUTAVEL, avec le lien étroit qui existe entre son musée et sa cave coopérative, mais on peut essayer de passer sur un plan général.

. Dr CAUCHOIS.

En ce qui concerne l'apport de notre patrimoine archéologique au tourisme culturel, je prends le cas précis des touristes, nombreux, qui viennent voir les églises romanes de Cerdagne et constatent que les trois-quarts d'entre elles sont fermées, il y a quelque chose à faire. Ne faudrait-il pas qu'il y ait une personne, appelée conservateur ou tout autrement, qui soit rémunérée par le canton et puisse faire visiter les églises de Cerdagne ?

. J. ABELANET.

La visite des monuments et des sites pourrait être organisée par les agences de tourisme locales, les syndicats d'initiatives. Les archéologues n'ont pas le temps de faire ce travail. A TAUTAVEL, j'ai l'expérience d'agences de voyages qui utilisent des étudiants formés aux techniques du tourisme à l'Université de PERPIGNAN, capables d'accompagner des groupes. Ils pourraient organiser le circuit des églises romanes à condition de savoir où sont les clés.

Je vais conclure très simplement en vous remerciant de l'intérêt que vous avez porté à nos problèmes ; nos discussions ont été animées et constructives.

Je vous invite maintenant à prendre le rafraichissement que vous offre l'A.A.P.O.

ASSOCIATION ARCHEOLOGIQUE
DES PYRENEES-ORIENTALES

Programme des conférences 1985-1986.

- 09.11.85 Bilan des opérations en Histoire pour l'année écoulée.
- 23.11.85 Bilan des opérations de fouilles sous-marines et de Préhistoire pour l'année écoulée.
- 14.12.85 Premiers résultats de la fouille de l'épave romaine du Cap Creus (Espagne). Xavier NIETO.
- 11.01.86 L'Habitat néolithique de la grotte de la Chance à RIA (Pyr.Oles). Henri BAILLS.
- 08.02.86 Les fortifications royales des Corbières. Lucien BAYROU.
- 08.03.86 Les plus anciennes occupations humaines dans le Midi de la France. Paul BOUTIE.
- 19.04.86 Une approche micro-régionale de la protohistoire dans notre région : la moyenne vallée de l'Hérault. Dominique GARCIA et Daniel ORLIAC.
- 24.05.86 Assemblée Générale.
- 14.06.86 Excursion de fin d'année. Visite des oppida de PECH-MAHO et MONTLAURES, sous la conduite d'Yves SOLIER.

Toutes les réunions auront lieu au siège des Archives Départementales, Avenue de Villeneuve, PERPIGNAN, les samedis, à partir de 14 H 15.

- Pour tout renseignement, s'adresser à Annie PEZIN, 6, rue de Poste, 66300 TROUILLAS.
- Pour adhérer à l'Association, envoyer un chèque bancaire ou postal de 50 FF. à l'ordre de l'Association Archéologique des P.O. à Rémy MARICHAL, Mas LLAURO, 66000 PERPIGNAN.

LISTE DES OPERATIONS PREVUES

DE NOVEMBRE 1985 A JUIN 1986

PREMIERE LISTE

. Automne.

Perpignan, Château-Roussillon, site romain de Ruscino.
Fouille programmée, resp. Rémy MARECHAL

Elne, cabane vérazienne.
Sauvetage, resp. Pierre CAMPMAJO.

. Fin Novembre - début Janvier.

Perpignan, Eglise des Dominicains.
Sauvetage urgent, resp. Georges CASTELLVI.

. Décembre-Janvier.

Perpignan, Eglise de Saint-Jean-le-Vieux.
Sauvetage urgent, resp. Rémy MARECHAL.

. Décembre ou Janvier.

Canet en Roussillon, site romain.
Sauvetage urgent, resp. Jérôme KOTARBA.

. Hiver.

Tresseres, Eglise romane de Nidolères.
Sondage, resp. Philippe COUTURES.

Fenouillet, Château de Sabarda.
Sondage ou sauvetage urgent, resp. Lucien BAYROU.

. Avril (vacances de Pâques).

Corbère, Grotte de Montou (Néo-Age du Bronze).
Fouille programmée, resp. Françoise CLAUSTRE.

Elne, site romain du Couvent.
Sauvetage urgent, resp. Annie PEZIN.
Le Perthus, site romain et médiéval de Panissars.
Fouille programmée, resp. Georges CASTELLVI.

Llo, oppidum protohistorique.
Fouille programmée, resp. Pierre CAMPMAJO.

D'autres opérations seront prévues en Cerdagne (relevés de roches gravées, fouilles d'abris-sous-roches...)
Resp. Denis CRABOL, Christine RENDU.

Salses, Grotte néolithique de la Coma Francesa.
Sondage, resp. Henri BAILLS.

En outre, le Club d'Archéologie du Lycée Jean Lurçat, animé par Jean-Pierre COMPS, reconduit depuis la rentrée ses séances de prospections dans le secteur de la Salanque.

Cette année, l'A.A.P.O. lance une opération d'envergure de prospection des sites. L'encadrement sera assuré par Jérôme KOTARBA, Etudiant en archéologie, employé dans le cadre d'un contrat "Jeune Volontaire" (voir ci-après).

"PROSPECTION DES SITES -
TRAITEMENT DU MOBILIER ARCHEOLOGIQUE"

LES ACTIONS ENGAGEES DANS LES PYRENEES-ORIENTALES

La Direction Régionale des Antiquités et les associations du département ont organisé un cycle de trois stages de formation technique en archéologie (Elne, août et décembre 1983; Château-Roussillon, juillet 1984). L'A.A.P.O. a largement participé à ces opérations de protection du patrimoine. Les participants (entre 20 et 30 à chaque fois) ont eu l'occasion de se familiariser avec le mobilier archéologique, le dessin d'objets et la prospection. Grâce au travail bénévole de chacun, un volume très important de données archéologiques a été sauvé d'une perte qui paraissait irrémédiable. Ainsi la majorité des collections contenues dans les dépôts ont retrouvé leur identité et ont été traitées (marquage, classement, inventaire), de façon à assurer leur conservation; leur lieu d'origine a été recherché sur le terrain, il est maintenant connu avec précision.

Le département des Pyrénées-Orientales est désormais l'un des rares départements français à posséder un inventaire des sites historiques fiable. Des études peuvent maintenant être envisagées et sur des bases saines. De plus, la connaissance précise de notre patrimoine enfoui permet de prétendre à sa protection efficace et à son exploitation dans des conditions correctes.

CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL

Afin de poursuivre les actions engagées et de franchir une nouvelle étape dans ces travaux d'intérêt collectif, notre association met en place un groupe de travail. Il opérera de façon régulière tout au long de l'année, l'encadrement sera assuré par un étudiant en archéologie employé par l'association dans le cadre d'un contrat "Jeune Volontaire".

Les travaux envisagés sont: d'une part, le traitement (marquage, classement, inventaire) des dernières collections historiques du Palais des Rois de Majorque, et surtout, d'autre part, la prospection avec ramassage systématique du mobilier sur des sites connus. En effet, si l'inventaire des sites du département est à peu près complet et fiable, un nombre important de ces gisements n'ont pas de collections déposées dans le domaine public. Ils ne nous sont donc connus que par leur localisation. Le ramassage systématique des céramiques à ces endroits, permettra de préciser la datation et la fonction des sites, ainsi que les courants commerciaux et les habitudes alimentaires de l'époque.

Du fait du nombre important de sites archéologiques dans la région, des travaux de fouilles ne pourront jamais être entrepris partout. Cette opération de prospection et de collecte systématique du mobilier est la seule possibilité que nous ayons de connaître l'occupation humaine d'un secteur, étape capitale pour la compréhension de l'histoire.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Si vous êtes intéressé par cette forme de protection et de connaissance du patrimoine, vous êtes invité à participer aux activités de ce groupe, quel que soit votre niveau de formation actuel en archéologie. Un enseignement théorique et pratique vous sera donné pour chaque étape du travail et vous permettra ainsi de compléter vos connaissances actuelles.

Les jours et heures de travail ne sont pas encore fixés et dépendent de vos propositions.

Le rythme sera le suivant: une soirée par semaine (17-20 H, traitement du mobilier), un samedi après-midi et/ou un dimanche tous les quinze jours (prospection et traitement du mobilier).

Le traitement du mobilier aura lieu à Perpignan.

Chacun pourra participer à l'une ou plusieurs de ces séances en fonction de son temps de liberté. Les activités débiteront dans la deuxième quinzaine de novembre.

L'assurance de l'Association couvrira les participants.

.....

Partie à retourner avant le 15 novembre à Jérôme Kotarba, 50 Avenue Gilbert Brutus, 66 000 Perpignan.

.....

Je soussigné :
demeurant :
Tel :
Né(e) le :
Profession ou niveau d'études :
désire participer aux activités du groupe de travail de l'A.A.P.O.
Je suis libéré(e)
* tous les 15 jours
le dimanche toute la journée
le matin
l'après-midi
Je possède un véhicule et suis disposé(e) à l'utiliser pour les déplacements (plaine du Roussillon - frais remboursés) oui-non
nombre de places :
J'ai déjà participé à des activités archéologiques : oui-non
à

Fait à le
Signature

Pour les mineurs : joindre une autorisation des parents.